

La télévision et les "Machines à enseigner" vont-elles transformer les salles de classe?

Autor(en): **Behrman, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **90 (1961)**

Heft 13

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La télévision et les « Machines à enseigner » vont-elles transformer les salles de classe ?

par DANIEL BEHRMAN

Le jour viendra-t-il où nos enfants entreront dans une cabine de projection, mettront des écouteurs, suivront sur un écran de télévision un programme venant de l'espace, répondront à des questions que leur posera une machine électronique, puis rentreront chez eux, ayant accompli leur journée scolaire ?

On peut en douter : personne n'a encore inventé une machine à enseigner qui soit plus efficace qu'un bon maître. Pourtant, un peu partout dans le monde, les recherches se poursuivent en vue de mettre au point de nouveaux auxiliaires pédagogiques susceptibles de seconder les professeurs et de les mettre en mesure d'instruire un nombre toujours plus grand d'élèves.

De toutes ces techniques, c'est bien entendu la télévision qui nous est la plus familière. Le même procédé qui permet de diffuser dans des millions de foyers un événement d'actualité ou un programme de variété, peut être utilisé également pour transmettre des cours dans les salles de classe. La télévision éducative, qu'elle soit diffusée par les réseaux normaux, à des heures déterminées, ou employée en « circuit fermé » à l'intention d'une école ou d'un groupe d'écoles, est aujourd'hui l'objet d'études constantes. Elle élargit l'esprit de l'enfant en lui ouvrant des horizons nouveaux ; et sert d'auxiliaire au maître en offrant, par exemple, des démonstrations scientifiques ou des cours de géographie, avec un luxe de matériel qu'aucune école ne pourrait se payer.

Des satellites pour l'enseignement ?

Mais les horizons de la télévision sont bornés par... l'horizon lui-même : des relais sont nécessaires à la transmission des programmes ; or, le coût de ces installations limite l'emploi du petit écran à des fins éducatives. Pour l'heure, une solution à ce problème a été trouvée aux Etats-Unis, où des programmes de télévision scolaire sont diffusés sur l'étendue de trois Etats, grâce à un avion spécialement équipé, volant à haute altitude. Pour l'avenir, la solution – qu'on déclare déjà techniquement réalisable – pourrait consister en l'utilisation d'un satellite qui, de l'espace, relayerait des programmes vers le monde entier.

Or ce satellite ne poserait pas seulement des problèmes techniques. Qui superviserait, par exemple, son utilisation ? Qui déciderait des programmes qu'il devrait retransmettre ? Qui lui attribuerait des longueurs d'onde ? A ce stade, une seule réponse possible : une nouvelle forme de coopération internationale devrait s'instaurer, qui permettrait de concilier tous les intérêts nationaux.

Tout le monde peut imaginer la place que la télévision pourrait prendre dans l'enseignement. Mais on connaît beaucoup moins une autre technique nouvelle, qui suscite beaucoup d'intérêt parmi les éducateurs.

Il s'agit des « machines à enseigner », pour utiliser une locution incorrecte mais couramment employée, car elle est plus expressive que des termes tels qu'auxiliaire d' « auto-instruction » ou « auto-répétiteur ». Au départ, la « machine à enseigner »

constitue une nouvelle manière d'aborder le processus d'acquisition des connaissances : il s'agit d'un dispositif qui présente une leçon à l'élève sous une forme facilement assimilable, lui pose des questions à mesure qu'il apprend et ne le laisse avancer dans son étude que s'il a fait une réponse juste, lui permettant ainsi de contrôler ses progrès pas à pas.

Dans l'une de ses formes les plus simples, la « machine à enseigner » peut se réduire à une page portant d'un côté une leçon divisée en ses principaux éléments et les questions qui s'y rapportent, et, de l'autre côté, masquées par un cache en carton, les réponses exactes. Dès que l'élève a répondu à l'une des questions, il déplace le carton afin de vérifier l'exactitude de sa réponse, puis passe à la question suivante.

Mais qui l'empêche de jeter un regard furtif aux réponses ? Rien... Et c'est pourquoi des machines plus perfectionnées ont été mises au point. Elles sont manœuvrées par des manettes et ne permettent à l'élève d'avancer que s'il a bien répondu. Il y a même des machines qui fournissent des éclaircissements quand l'élève répond de manière inexacte.

A un niveau plus élevé, certaines machines électroniques, une fois la leçon achevée, se « souviennent » des erreurs de l'élève et lui proposent une nouvelle série d'exercices.

Une mise en garde

Les spécialistes des « machines à enseigner » sont les premiers à mettre en garde contre la tentation de les considérer comme une panacée à la pénurie chronique d'enseignants. En revanche, ils soulignent que ces machines peuvent soulager le maître de quantité de tâches qui lui prennent beaucoup de temps : l'interrogation des élèves, par exemple, ou la correction des devoirs. Elles offrent en outre l'avantage de permettre à chaque enfant d'apprendre à l'allure qui lui convient, sans que les meilleurs élèves aient à attendre les moins doués.

Aux Etats-Unis, les « machines à enseigner » sont utilisées déjà dans une douzaine d'universités et, sur une base expérimentale, dans des écoles primaires et secondaires. Elles « enseignent » aussi bien des matières telles que l'algèbre, la trigonométrie ou le français, que le calcul et l'orthographe.

Les « machines à enseigner », la TV, la radio et le cinéma ont tous un aspect commun : ils mettent un seul maître (qui peut devenir conférencier ou rédacteur de programmes pour les machines) en mesure d'atteindre un nombre beaucoup plus grand d'élèves. En fait, il s'agit essentiellement de trouver une solution au grave problème qui se pose actuellement dans le monde entier : instruire une population scolaire qui augmente sans cesse, alors que l'on ne dispose que d'un nombre relativement restreint de maîtres et de bâtiments scolaires. La construction sur une grande échelle demande des investissements importants ; et quelles ressources n'exige pas la formation des maîtres – qui est, au surplus, une entreprise de longue haleine !

Il est évident que ces moyens mécaniques ne sont pas sans risques. Malgré les réserves des pédagogues, les possibilités des auxiliaires techniques de l'enseignement paraissent souvent très tentantes. En fait, elles le sont trop : quantité de gens se passionnent pour ces nouvelles méthodes, sans savoir à quoi ils s'exposent.

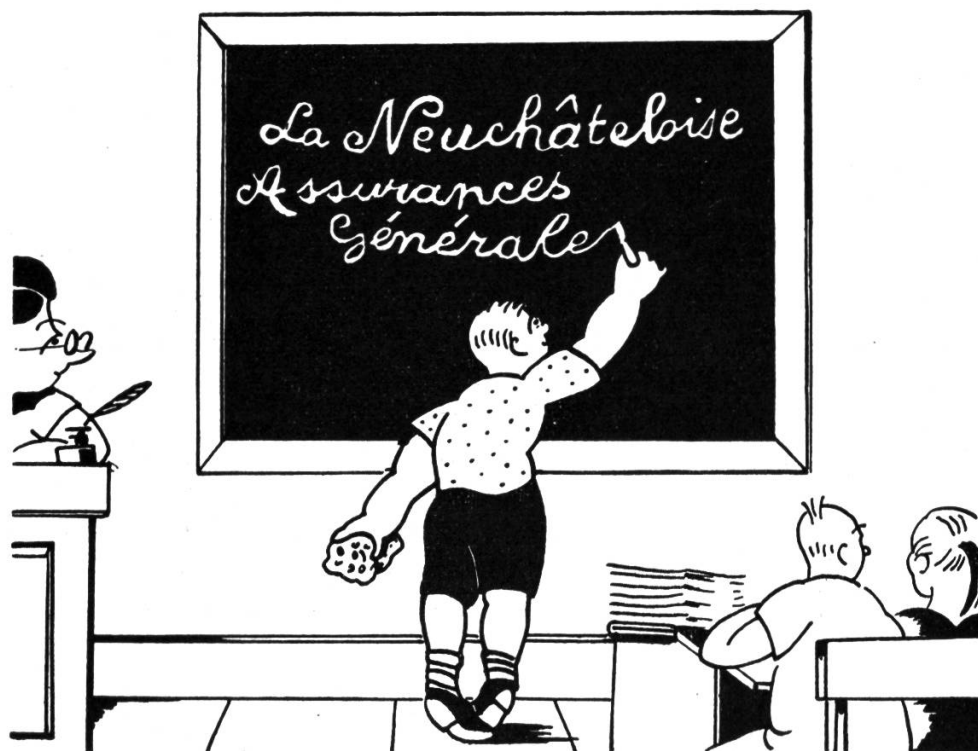
Une réunion d'experts

Dans le but d'examiner ces problèmes à fond, l'Unesco a convoqué pour mars 1962 une réunion de spécialistes internationaux, qui auront à étudier le développement et l'utilisation des nouvelles techniques de l'enseignement. Cette réunion fait suite à une résolution présentée par la France et adoptée à la dernière Conférence générale de l'Unesco, en décembre 1960. La résolution reconnaissait la nécessité d'une prise en considération, à l'échelle mondiale, des tâches nouvelles dévolues à l'éducation et préconisait une action internationale en vue de faire de l'enseignement pour tous une réalité.

Pour beaucoup, il y a quelque chose d'inhumain et d'assez effrayant dans la perspective d'agir sur l'esprit des enfants au moyen de machines ou de leçons relayées de l'espace. Mais peut-on se permettre de négliger les possibilités que peut offrir la science ?

Un monde, dont près de la moitié de la population est illettrée et dans lequel des centaines de millions d'enfants n'ont pas la possibilité d'aller à l'école, n'a-t-il pas quelque chose de plus inhumain et de plus effrayant encore ? Et pourtant ce monde n'est pas celui, hypothétique, de l'avenir ; c'est, hélas, le monde dans lequel nous vivons.

(UNESCO)



A. RENEVEY, agent général, Fribourg

Bd. de Pérolles 22 — Tél. 2 20 70